

23 mai 2002

02.126

Motion populaire des partis libéral, radical et socialiste de Peseux**Pour avancer dans la traversée de Peseux**

Depuis plus de vingt ans, des entretiens ont lieu entre les autorités cantonales et les autorités communales de Peseux pour envisager des mesures à entreprendre pour réduire les nuisances du trafic dans cette commune et d'en faciliter la traversée, en particulier pour le trafic automobile.

Le Grand Conseil neuchâtelois, en date du 4 octobre 2000, a accepté, par 94 voix sans opposition, un postulat Jean-Sylvain Dubois et Dominique Gilbert Rossier pour le "Maintien de l'étude de la traversée de Peseux selon le projet de décret portant octroi d'un crédit de 72,5 millions de francs pour la onzième étape de restauration et d'aménagement des routes cantonales et ouvrages pour piétons et cyclistes", amendé par le Conseil d'Etat.

Depuis cette date, à notre connaissance, aucune mesure n'a été entreprise par le Conseil d'Etat pour favoriser l'avancement de cette étude.

Nous demandons que le Conseil d'Etat entreprenne rapidement toutes études nécessaires pour permettre l'élaboration d'une traversée de Peseux, si possible en tunnel.

Vu l'accroissement rapide et conséquent du nombre de véhicules traversant cette localité, nous demandons également que des mesures d'accompagnement, portant effet à court et moyen termes, soient envisagées par les autorités cantonales, en lien avec les autorités communales.

Premier signataire: Bertrand Nussbaumer.

Motion populaire munie de 225 signatures.